

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CERCLE SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur. par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Notre correspondance de Berlin contient, sur les intrigues du parti russe, à la cour de Prusse, les détails intimes suivants, qui ne peuvent manquer d'intéresser vivement la curiosité de nos lecteurs :

« Il n'est point de spectacle plus affligeant que celui de l'incertitude chez ceux qui ont pour mission de conduire les hommes; et c'est avec la plus sincère impression de regret que nous assistons aux oscillations incessantes de la cour. Nous nous croyions autorisés à penser que depuis la conclusion du traité de Berlin, nous en aurions fini avec toutes les tergiversations; mais nous comptions sans les influences occultes, et nous avons oublié que dans le cœur de notre roi la raison d'Etat est trop souvent combattue par le sentiment.

« Le roi de Prusse est, sans contredit, l'un des hommes les plus honnêtes, les plus éclairés qu'il y ait aujourd'hui parmi les souverains de l'Europe. Il est inutile d'ajouter qu'il possède, en même temps, au suprême degré, cette vivacité de l'esprit qui est un des dons les plus précieux sur les trônes, parce qu'elle tempère en quelque sorte l'autorité et qu'elle ajoute la séduction et le charme à la puissance. Tout le monde connaît ces qualités brillantes de Frédéric-Guillaume; mais nous ne pouvons nous dissimuler qu'elles se trouvent alliées chez lui à une sensibilité qui, en raison même de la droiture de ses intentions, ne le défend pas toujours assez contre des amitiés envahissantes, ambitieuses, trop souvent peu conformes aux intérêts de l'Etat. C'est de là que le parti russe tire toute sa force; et pendant que le roi consent à s'entourer de ministres capables de bien conduire les affaires du pays, il reste attaché à des intimités hostiles à ses ministres; pendant que sa raison conclut le traité du 20 avril avec l'Autriche et adhère au protocole de Vienne du 23 mai, son cœur reste sous le charme, sous la domination du parti russe qui l'entoure et du Czar lui-même, avec lequel il continue de correspondre.

« Il n'est point de manœuvres auxquelles les agents de la Russie à Berlin ne recourent pour enlacer Frédéric-Guillaume, à mesure que l'intérêt du pays fait entendre plus haut sa voix et que la politique de la Prusse se rattache plus étroitement à celle de l'Autriche. Ce n'est qu'en agissant dans le secret le plus profond, en se dérochant à une surveillance incessante, que les ministres peuvent obtenir une

résolution prompte et décidée; et le secret est d'autant plus difficile à garder que la vue du roi est faible, et que ses lecteurs d'habitude, MM. Niebuhr et de Gerlach, âmes damnées du parti russe, ne lisent que ce qu'ils veulent et comme ils veulent.

« Mais les représentants du parti de la Croix, à la cour, ne sont eux-mêmes, en tout ceci, que des instruments; c'est de Saint-Petersbourg que viennent les directions qui servent à conduire les amis du roi, et les séductions qui achèvent trop souvent de le convaincre. Ce n'est point seulement l'impératrice de Russie qui entretient avec Frédéric-Guillaume une correspondance où les sentiments de famille sont invoqués en faveur de la politique. Plusieurs dames russes ont brillé dans la diplomatie de ce siècle, et l'on sait par des exemples bien connus que nulle part, peut-être, la beauté ne se contente moins facilement qu'en Russie de son seul prestige. Il lui faut rendre des oracles; et c'est par là qu'elle prétend compléter son empire. M^{me} de Krudner, en un mot, a fait des élèves. Elle en eût de si brillantes, qu'il existait naguères, en France, toute une classe d'hommes d'Etat absolument incapables de penser et d'agir, s'ils n'avaient entendu, dans la matinée, quelques-uns de ces oracles sybillins qui faisaient autorité et tranchaient toutes les questions.

« Il existe aujourd'hui, à Saint-Petersbourg, à côté de la chancellerie du comte de Nesselrode, une chancellerie féminine qui a reçu, dans la question actuelle, le département du sentiment, et qui inonde en ce moment Berlin de ses dépêches. M. de Nesselrode qui n'en peut mais, sous le coup d'échecs qui se répètent chaque jour, est relayé dans son ingrate besogne par la comtesse de Tisenhausen, et surtout par M^{lle} Rauch, demoiselle d'honneur. Ces dames sont initiées à tous les secrets de l'école historique, elles ne jurent que par M. de Stahl et par M. de Gerlach; et ce sont elles qui se chargent de leur faire parvenir les arguments les plus propres à combattre, chez le roi, la raison par le sentiment.

« C'est à l'empereur lui-même qu'il appartient de porter les derniers coups. Une amitié des jeunes années a existé entre lui et Frédéric-Guillaume, et c'est le souvenir qu'il rappelle sans cesse dans une correspondance suivie. Cette correspondance est sur le ton de la plus étroite familiarité, l'étiquette n'y tient aucune place; c'est Hick qui écrit à son

cher Wilhelm et Wilhelm qui répond à son cher Hick. Il s'entend que l'on se tutoie. Wilhelm y va avec toute la franchise et la bonté de sa nature, avec tout le charme de son esprit; mais Hick cède moins au sentiment qu'il invoque: l'amitié l'occupe moins que les affaires; un jour c'est le rappel de M. de Bunsen, de Londres, qui serait pour lui un témoignage de tendresse, et il l'obtient. Un autre jour, le langage patriotique du général de Bouin lui paraît une offense à la bonté de Dieu et à son cœur. Wilhelm cède à un appel si touchant; le général de Bouin succombe, entraînant dans sa chute celle de quelques fonctionnaires éminents, soupçonnés de n'être pas favorables à la Russie, et la retraite même de l'homme le plus véritablement dévoué aux intérêts allemands, le prince de Prusse.

— Tels sont les moyens dont se sert l'influence russe. C'est ainsi qu'elle exploite les sentiments les plus sacrés contre les intérêts évidents du roi Frédéric-Guillaume. C'est ainsi que l'hypocrisie poursuit son rôle, dans le domaine des relations privées comme dans celui de la politique, se couvrant ici du manteau de la religion, et là de celui de l'amitié, trahissant les rois et les peuples et donnant au monde le spectacle de la corruption, de la profanation des mots les plus saints. — Cette politique a été comprise à Vienne. Là, toutes ces protestations trompeuses ont échoué contre une raison clairvoyante et ferme. Nous ne sommes que plus frappés à Berlin des hésitations de notre gouvernement, et nous nous demandons avec anxiété si, après avoir eu l'ambition de nous placer à la tête du mouvement intellectuel et politique de l'Allemagne, nous allons laisser à l'Autriche seule le soin des intérêts allemands, dans une question d'où dépend l'avenir du monde et à plus forte raison celui de la confédération germanique. — Havas.

Dans la déroute des insurgés grecs, à Peta, les troupes turques ont saisi les papiers du général en chef Tzavellas.

Voici la traduction d'une lettre que ce chef adressait, en date du 25 avril, à un correspondant influent d'Athènes :

« Peta, le 13, 23 avril 1854.

« Monsieur Bentlan,

M. Kyprianos est resté sept jours avec nous; il a été témoin de l'état de nos forces en général, et il a appris tout ce qui nous est arrivé d'intéressant.

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

— Docteur Crécelius, reprit enfin Daniel, j'ai le droit de connaître au moins cet obstacle si terrible. Je vous somme de m'expliquer... — L'ignorez-vous réellement, Daniel Richter? demanda le savant en fixant sur lui un regard de feu. — J'en prends le ciel et la terre à témoin! — Et moi, Monsieur, je joins mes sollicitations à celles de mon frère et de mon ami pour vous supplier de nous apprendre, sans détours les motifs de votre étrange conduite. Déjà, tout-à-l'heure, vous avez jeté dans mon esprit un trouble funeste... Il y avait cruauté à prolonger davantage nos poignantes incertitudes. — Je voudrais pouvoir vous épargner tous! murmura le docteur, dont les traits semblèrent s'adoucir; eh bien, mon enfant, si je vous disais que jamais votre père ne consentirait à votre union avec ce jeune homme, ne serait-ce pas une raison pour vous de ne rien promettre légèrement? — Je dois obéissance à mon père; cependant... — L'honnête et prudent bailli du Brocken ne peut avoir la pensée d'engager absolument un avenir inconnu! s'écria Daniel; cela ne serait ni juste ni sage... Il ne se refusera pas aux vœux de son enfant quand les temps seront meilleurs pour moi. — Est-ce là aussi votre opinion, Frantzia?

La jeune fille fit un signe de tête.

— Alors, je vois, reprit Crécelius, que je ne puis me taire davantage. Vous allez enfin savoir pourquoi ce mariage est impossible, pourquoi le bailli s'y opposera tant qu'il lui restera un souffle de vie...

Il s'arrêta: les cœurs battaient avec violence.

— Pinck n'est pas mort par accident, continua-t-il en pesant chacune de ses paroles; il est mort assassiné. Un cri étouffé partit de l'autre extrémité de la grotte, mais il ne fut pas remarqué au milieu du trouble général causé par cette révélation.

— Cela n'est pas possible, dit une voix. — Je n'ai aucun doute, répartit Crécelius avec fermeté; nous avons trouvé dans le cadavre la lame brisée d'un couteau, et cette preuve est décisive. — Eh bien, demanda Frantzia haletante, qui soupçonne-t-on de ce crime horrible? — Ne le devinez-vous pas? Réfléchissez bien... Quelle est la dernière personne avec laquelle Pinck a été vu? Avec qui a-t-il quitté le bal champêtre du Brocken-Werthaus? Qui avait à venger sur lui de mortelles injures?

Frantzia retira précipitamment sa main, dont Richter s'était emparé, et recula avec horreur.

— Lui! lui! mon Dieu! murmura-t-elle.

Daniel, d'abord atterré par cette grave accusation, releva la tête.

— Vous me croyez coupable, Frantzia? dit-il avec énergie; vous savez pourtant quelles excuses je pourrais

invoquer si je m'étais vengé d'un scélérat, cause première de tous mes malheurs... Mais je suis innocent de ce meurtre, je le jure par tout ce qu'il y a de plus sacré! — Daniel, reprit le docteur Crécelius froidement, ne cherchez pas à donner le change par des dénégations et des serments que les apparences contredisent; avouez-le plutôt, vous avez agi dans le cas de légitime défense, quoique même dans ce cas le cadavre sanglant de Pinck doive former une barrière infranchissable entre vous et... la veuve de Pinck! — Je n'avouerai même pas cela, Monsieur, car ce serait contraire à la vérité. Souvenez-vous de nos conventions la veille de l'événement. Je vous fis savoir par Toffner que je chercherais à effrayer Pinck et à l'éloigner le plus possible de Frantzia; vous approuvâtes ce projet en me recommandant expressément de ne pas user de violence. Je le promis, et me défiant de ma haine contre mon déloyal adversaire, j'allai sans armes me montrer à lui par deux fois différentes... La seconde fois, le soir du bal, il fit feu sur moi de ses pistolets, et c'est miracle comment j'échappai à ses coups. — En rôdant dans la Maison-du-Comte, interrompit Crécelius, j'avais trouvé les pistolets, et, à tout hasard, j'en avais retiré les balles. — Cette précaution me sauva sans doute. Pinck, furieux, me poursuivait avec un acharnement incroyable; à chaque instant il m'adressait des provocations, des menaces. Je fus fortement tenté de me retourner et d'engager avec lui une

Comme nous avons de grands besoins, j'ai pensé qu'il était essentiel de l'exhorter et de le pousser même à se rendre en personne aussitôt que possible à Athènes pour vous donner des informations verbales sur ce qui nous concerne.

Je viens donc vous prier de vouloir bien prêter une attention particulière à ses observations, spécialement sur les matières que je l'ai chargé de vous expliquer avec précision. Bien que j'aie informé M. le ministre, et que je vous aie déjà prévenu de la façon la plus circonstanciée, par l'intermédiaire de M. Kyprianos, de l'état de nos affaires et des continuel besoins que nous avons au quartier-général et ailleurs, je crois cependant de mon devoir de vous soumettre ce qui suit, avec toute la sincérité et la franchise amicale que vous me connaissez.

Nos forces ici ne sont pas aussi nombreuses que, peut-être, vous le supposez. L'effectif sous les armes ne dépasse pas, comme je vous l'ai déjà annoncé, 1,800 hommes; cet effectif est composé en grande partie de volontaires et de personnes sans habitude de la guerre, dont le nombre flotte selon les circonstances, mais ne s'accroît pas dans une proportion sensible. Cette troupe, composée d'éléments hétérogènes, est sujette à tant de privations continuelles, qu'il y a peu de temps elle est restée trois jours sans pain, avec l'herbe des champs pour seule nourriture. Telle est l'exacte vérité, et c'est pour cette raison qu'une partie des hommes commence à se disperser. C'est avec un grande difficulté, qu'il y a cinq jours, nous avons pu obtenir une petite quantité de maïs, mais de qualité inférieure, laquelle a été suffisante pour notre subsistance jusqu'à aujourd'hui et peut-être jusqu'à demain. Une pénurie générale nous a atteints, et nous manquons de tout! Tel est non-seulement le cas ici, mais même sur tous les points encore occupés par l'insurrection. Toutes les lettres s'accordent à démontrer le manque absolu d'approvisionnements de farine.

La condition des hommes que nous avons encore autour de nous est des plus misérables, spécialement le corps ionien dispersé en divers endroits, en proie à des dissensions intestines et sous le commandement de quatorze chefs, en dépit de tous mes efforts pour les réunir. Non moins pitoyable est l'état de plusieurs petites bandes sorties de leur pays avec les seules provisions du moment. Tout le monde ayant besoin d'un secours pécuniaire quelconque, je me suis trouvé moi-même forcé de pourvoir aux nécessités les plus extrêmes avec toute l'économie possible; mais soyez assuré que nos faibles ressources sont complètement épuisées.

J'ai seulement reçu, comme vous le savez très-bien, 30,000 drachmes (25,000 fr.) et j'en ai déjà dépensé jusqu'à ce jour au-delà de 40,000, sans compter une somme de 6,000 que je dois payer en ce moment au corps du Péloponnèse, qui doit me suivre, et qui ne le ferait pas sans cela.

L'insurrection, ainsi que vous en êtes informé, s'est étendue; mais nos gens occupent seulement les positions les plus importantes sur la défensive. De toutes parts on cherche à avoir des renforts; mais où sont-ils? D'un côté, les consuls de France et d'Angleterre vont de place en place conférer avec les habitants, promettant exception du kurach, amnistie et indemnités de tout genre à ceux qui se soumettent; de l'autre, ils menacent d'une ruine

totale en cas de résistance. Cela étant, nous aurons à lutter non-seulement contre les troupes ottomanes, mais même contre les grandes puissances alliées de la Turquie.

Toutes ces choses, jointes à notre faiblesse réelle ébranlent considérablement la confiance des populations qui ont pris part jusqu'ici à l'insurrection, et beaucoup de gens sont déjà disposés à suivre l'exemple de ceux que la nécessité a conduits à se rendre. C'est pour cela que, si nous ne prenons pas quelques précautions, nous aurons pour ennemis non-seulement les Turcs, mais même les habitants des contrées qui se sont soumises d'après les instances qui leur ont été dernièrement faites; dans les deux cas, nos projets seront réduits à néant; cependant, nous devons employer les expédients les plus prompts et les plus vigoureux pour ménager les ressources qui nous restent et pour les mettre en sûreté.

Je parle, Monsieur, avec une entière conviction, car je vis dans un milieu où je crois de mon devoir de traiter de tout ce qui a rapport à nos chances de succès. En ce moment nous avons besoin de renforts militaires, de soldats ayant des notions d'ordre et de discipline; il ne faut pas que le hasard soit notre seule loi. Je ne dénie point, à coup-sûr, le zèle, la bravoure et le patriotisme de chacun; ces qualités sont certainement dignes d'éloges; mais elles sont généralement jointes à l'inexpérience, à l'orgueil et à l'insubordination. Cela est une conséquence naturelle des révolutions, spécialement dans un pays étranger, où la majeure partie des individus est dépourvue presque de chaque chose. Nous avons un besoin absolu de vigoureux renforts, et pour cela je propose que deux bataillons de la garde-frontière, choisis dans le 1^{er} et le 11^e régiment, reçoivent l'ordre de se diriger vers Anino avec toute la hâte possible, et qu'ils désertent fortuitement dans le but de venir à moi et de m'obéir, sous la condition d'une paye régulière, seule chance de les maintenir dans le devoir.

Nous avons un besoin extrême de 100,000 pierres à fusil pour infanterie légère, et quatre bons armuriers au moins. De plus une somme de 100,000 drachmes doit être confiée à une personne envoyée d'Athènes pour parer aux diverses nécessités civiles et militaires; il est également nécessaire de promettre beaucoup aux habitants eux-mêmes qui manquent en ce moment à peu près de tout, et de leur donner quelque chose, afin d'être assisté par eux et de les retenir comme des auxiliaires utiles et de bonne volonté.

Je poursuis dans ces matières avec exactitude et précision, afin que mon récit soit cru, et pour ne pas perdre le temps précieux qui nous reste; autrement il est impossible d'espérer le succès, et il est à craindre que nous perdions sans profit et sans gloire une multitude de gens qui se sont joints à l'insurrection.

Je marche aujourd'hui à la tête de 450 fantassins et de notre petit corps de cavalerie; 300 hommes environ des premiers, sous les ordres du général major Gabo-Miglios, se séparant de nous, s'acheminent vers leur pays de Chimara, et je demeure avec le reste pour coopérer avec ceux qui occupent cinq positions et soutiennent, en Epire, l'insurrection, que je pousse aussi avant que possible; mais,

comme je l'ai déjà dit, j'ai besoin de renforts.

Les Turcs, dans Arta, sont, suivant les dernières nouvelles, au nombre de 5,000 réguliers et irréguliers, et ils ont l'intention de nous attaquer partout où ils le croiront le plus nécessaire. La force concentrée à Peta est de 1,800 hommes appartenant à différents corps.

Je saisis cette occasion, Monsieur, pour vous renouveler l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments d'amitié.

Votre très-obéissant serviteur,
(Moniteur.) Signé: K TZAVELLAS.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Des lettres de Belgrade et de Widdin annoncent que, chaque jour, des troupes autrichiennes descendent le Danube dans la direction d'Orsowa, sur la frontière de la Valachie. Des concentrations de forces considérables s'opèrent dans la Hongrie et dans la Transylvanie. (Moniteur.)

Des nouvelles de Widdin, en date du 17 mai, donnent quelques détails sur l'engagement, déjà annoncé par voie télégraphique, qui a eu lieu à Radovan, dans la petite Valachie, et sur la manière dont les troupes ottomanes ont été accueillies par les populations:

Les Turcs, s'avancant de Kalafat pour occuper le pays abandonné par les Russes, ont rencontré leur arrière-garde près de Radovan, village situé en deçà du Schil. Les Russes, attaqués vivement, ont laissé sur le terrain 250 morts. Du côté des Turcs, la perte s'est bornée à 3 morts et 2 blessés. Pour arrêter la poursuite des Turcs, les Russes, après avoir passé la rivière, se sont hâtés de détruire les ponts. Le lendemain, quand les troupes impériales ont commencé à les rétablir, les paysans se sont empressés de leur fournir l'aide et les matériaux nécessaires; et lorsque le général ottoman est venu prendre possession de Krajowa, abandonnée la veille par l'ennemi, les habitants de toutes classes se sont portés en masse à sa rencontre et l'ont accueilli et salué comme un libérateur. (Moniteur.)

On se rappelle que les autorités russes dans les Principautés avaient officiellement annoncé l'intention d'évacuer la petite Valachie, et que ce plan avait reçu un commencement d'exécution.

Le mouvement que les Russes promettaient ainsi d'opérer était représenté comme une concession faite aux justes inquiétudes des puissances allemandes; mais n'ayant point obtenu le résultat qu'il attendait de cette mesure, l'empereur de Russie a donné contre-ordre. Le baron Bulberg en a informé les boyards de Bukarest, ajoutant qu'ils devaient se réjouir, que leur pays et leur capitale seraient ainsi défendus contre tout ennemi. Le général Danenberg, en disgrâce depuis l'affaire d'Olténitza, est chargé du commandement du corps destiné à survivir les positions que les Russes conservent sur la rive droite de l'Olto. (Moniteur.)

On écrit de Kiel: Le 28 ou le 29, au plus tard, l'escadre fera voile pour la Baltique. Chaque jour on se félicite davantage de cette relâche à Kiel, où, en moins d'une semaine, nous avons pu faire plus de mille ton-

lutte corps à corps; mais je résistai à la tentation. Je m'occupai uniquement d'égarer mon ennemi dans les détours de ces montagnes, qui me sont familières. Je me cachais et je me montrais à lui tour-à-tour; il dut se croire en effet le jouet d'un spectre ou d'un de ces lutins qui, dit-on, fréquentent la chaîne du Hartz. Je lui échappais toujours au moment où il paraissait sûr de m'atteindre. Nous arrivâmes ainsi au sommet du Ross-trapp, cette montagne qui s'élève au-dessus de nos têtes. Convaincu alors que Pinck ne pourrait regagner la Maison-du-Comte avant le jour, et que le succès des mesures prises par mes protecteurs était désormais assuré, je di-parus tout-à-coup à ses yeux, et je le laissai se répandre en imprécations impuissantes. Je cherchai un sentier où mon fidèle compagnon Samuel Toffner devait m'attendre. Au moment où je descendais le rocher avec précaution, j'entendis à quelque distance un cri terrible. Je m'arrêtai pour écouter, mais tout était redevenu silencieux, et je continuai ma marche. Le lendemain seulement j'appris de Toffner que des Bergmans avaient trouvé le corps de mon adversaire dans le défilé.

Ce récit avait un caractère de vérité auquel il semblait impossible de se méprendre; cependant Crécelius gardait son attitude froide et réservée.

— Monsieur le Docteur, reprit Frantzia en le regardant avec anxiété, vous l'entendez? Daniel affirme qu'il

est innocent. — Malheureusement, ma chère fille, je suis obligé d'être d'un avis différent. — Docteur, Docteur, nul autre ne pourrait-il avoir accompli ce crime? — Rien dans les faits ne vient à l'appui de cette supposition. Votre père et moi nous l'avons discutée plus d'une fois, et il nous a toujours paru que Daniel était coupable. — Et pourtant mon père a sans doute encore des incertitudes sur ce point, objecta Rodolphe; car, je le connais bien, il est inexorable sur une question de meurtre, et il eût fait arrêter le coupable pour le livrer encore une fois aux rigueurs de la justice. — Le bailli n'y eût pas manqué, peut-être, Rodolphe, s'il eût connu le secret de cette grotte... D'ailleurs, la position désespérée de Richter, les torts de Pinck à son égard, la possibilité, la probabilité même d'une lutte toute fortuite entr'eux, la nécessité de la défense, sont des circonstances de nature à justifier une certaine indulgence. Ces raisons, que j'ai fait valoir en temps et lieu; d'autre part, les ordres positifs de M. le baron de Wernigerode, le seigneur actuel du Brocken, ont décidé le bailli à ne pas sévir comme il le devait. Il s'est contenté de défendre à ses enfants de revoir celui qu'il savait être le meurtrier de son gendre; mais toute autre personne soupçonnée de ce crime eût été poursuivie avec rigueur et punie de la mort des assassins.

Un profond soupir se fit entendre encore dans l'obscurité de la grotte.

— Monsieur le Docteur, reprit Daniel, vos accusations me confondent... Je ne sais comment me justifier, et cependant, je vous le jure encore une fois, je n'ai pas trempé mes mains dans le sang de cet homme! — Vous voulez me pousser à bout, répliqua le savant avec colère, et votre passion pour Frantzia vous aveugle sur l'odieuse de pareilles dénégations... Eh bien, je vais vous prouver qu'il vous serait plus facile de nier la lumière du soleil que votre crime!

Il saisit, dans un enfoncement du rocher, un couteau dont la lame était brisée, et le présenta à Daniel.

— Ce couteau, sur lequel le hasard tout-à-l'heure m'a fait jeter les yeux, ne vous appartient-il pas? demandait-il. — J'avouerai, répondit le proscrit avec étonnement, que je m'en suis servi plusieurs fois.

Alors, Crécelius tira de sa poche un objet de petit volume soigneusement enveloppé dans du papier.

— Voilà, dit-il, le fragment de lame que j'ai retiré du cadavre; il était fortement engagé entre deux vertèbres, et la blessure qu'il a faite eût pu seule causer la mort... Voyez.

Il rapprocha le tronçon de la lame; les deux morceaux s'adaptèrent ensemble parfaitement.

Le mot *Solingen*, gravé sur la partie inférieure se terminait exactement sur l'autre partie.

Cette démonstration était claire et décisive; aussi Daniel n'eût-il pas la force de protester de nouveau contre

neaux d'eau qui nous étaient nécessaires. Sur aucun autre point, nous n'eussions trouvé cette facilité. Indépendamment des avantages que je viens de vous citer, cette relâche, qui était indispensable, nous a permis de compléter les armements, de nettoyer, d'assainir l'intérieur des vaisseaux, les effets des équipages, et, enfin, de procurer à nos matelots, par des vivres frais, un bien-être qui a fait sensiblement diminuer toutes les causes de maladie.

Sans vouloir donner à cette relâche une portée politique exagérée, je dois cependant vous dire que les chemins de fer amènent ici journellement de quinze à vingt mille voyageurs de toutes les parties de l'Allemagne, de Berlin et même de Vienne, et que les sympathies dont nous sommes l'objet de la part de ces populations allemandes, ainsi que l'effet produit par cette puissante escadre, mouillée sur trois lignes, ne seront pas sans quelque retentissement à leur retour dans leurs foyers....

Depuis notre entrée dans le Cattégat, nous avons reçu les témoignages les plus sympathiques de la part des populations avec lesquelles nous nous sommes trouvés en rapport. Des navires à vapeur, couverts de visiteurs, ont longé nos vaisseaux en les saluant des cris de : *Vive l'Empereur Napoléon! Vive la France!* A Nybord, un bataillon danois, qui se rendait de Fionie en Seeland sur des bateaux, a lancé les hurrahs les plus enthousiastes en passant près de l'escadre. (Moniteur.)

EXTÉRIEUR.

GRÈCE. — Une barque pirate a visité, ces jours derniers, un brick anglais, entre le cap Matapan et Saint-Ange, presque au milieu du golfe de Calamata. La frégate à vapeur le *Gomer*, revenant de Smyrne, a donné la chasse à un bateau pirate, monté par vingt-deux hommes, lequel avait à la remorque une goëlette chargée de différentes denrées qu'il conduisait à terre, sur l'île de Nikarie, vis-à-vis l'île de Samos. — Le *Gomer* est arrivé à temps pour délivrer la goëlette et s'emparer du bateau pirate, de ses armes et de quatre hommes sur les vingt-deux qui composaient l'équipage.

— Par des passagers arrivés avec l'*Euphrate*, nous avons appris que les troupes françaises ont été saluées, à leur arrivée au Pyrée, par les acclamations de l'équipage de la frégate anglaise *Leander*, qui était monté sur les vergues. Une frégate à vapeur prussienne, également mouillée au Pyrée, a fait les mêmes démonstrations sympathiques auxquelles la musique du 20^e léger a répondu, de son côté. Les Hellènes paraissent vivement impressionnés par cet accueil amical. — Havas.

— Une dépêche télégraphique nous apporte la composition du nouveau ministère grec :

Ministre des finances et président du conseil, Mavrocordato; marine, L. A. Canaries; intérieur, Riga; guerre, Callergi; affaires étrangères, Argypulo; instruction publique, Scyla; justice, Galliga.

Trieste, mercredi soir, 31 mai.

« Les nouvelles d'Athènes vont jusqu'au 26.
« Le roi Othon, ayant menacé de quitter Athènes et de partir pour Lamia, les ambassadeurs de Prusse et de Russie déclarèrent qu'ils avaient l'intention de le suivre.

l'accusation qui pesait sur lui. Au bout d'un moment de silence, Frantzia se tourna vers son frère :

— Partons, partons, Rodolphe, dit-elle d'une voix étouffée. — Frantzia! s'écria Richter en s'agenouillant devant elle, ma chère Frantzia, me quitterez-vous sans me dire adieu, sans m'adresser un mot de consolation?

La jeune fille recula précipitamment.
— Adieu, Daniel Richter, répliqua-t-elle; puisse Dieu vous accorder la paix de l'âme!

Et elle voulut sortir.

— Frantzia, m'abandonnez-vous ainsi à mon désespoir? Ne me laissez-vous pas espérer qu'un jour, plus tard, vous pourrez me voir sans horreur? — Le sang de l'homme dont j'ai porté le nom s'élève entre nous... Je puis vous pardonner, vous plaindre, mais je ne vous reverrai jamais.

En même temps, elle quitta la grotte, et Rodolphe la suivit, après avoir serré furtivement la main de son malheureux ami. Daniel restait comme foudroyé, l'œil fixe, les bras pendants.

— Pauvre garçon! lui dit le docteur Crécelius avec un accent de pitié, j'ai été bien cruel envers vous, mais vous m'y avez forcé! — Je ne vous accuse pas; vous avez cru remplir un devoir de conscience... Mais que faire de la vie, maintenant?... elle est perdue pour moi!

Il se cacha le visage, et alors seulement il put pleurer.
— Monsieur Richter, reprit le docteur brusquement,

« Les ambassadeurs de France et d'Angleterre n'en ont pas moins insisté pour obtenir de Sa Majesté l'engagement d'observer une stricte neutralité et la nomination d'un nouveau ministre.

« Sur ces entrefaites 16 navires anglo-français sont arrivés, et les troupes de débarquement qu'ils portaient ont occupé toutes les positions du Pirée, en même temps que les bâtiments grecs dont les pavillons ont été amenés.

« Le Roi, alors, a signé et les ambassadeurs des Puissances occidentales ont présenté à Sa Majesté une liste ministérielle.

« M. Bourée est arrivé avec les troupes françaises. » — Havas.

DANEMARCK. — Copenhague, jeudi 1^{er} juin.
« Une fête constitutionnelle qui devait avoir lieu près de Riogstedt et où il devait être présenté une adresse au roi contre les ministres, a été interdite. » — Havas.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 1854
Présidence de M. HAILIG.

RAPPORT

Présenté au nom du Conseil d'Administration
Par M. WOŁOWSKI, directeur-général.

(Suite.)

Combien est différente la position du porteur d'obligations foncières, qui possèdent la garantie incontestable d'une première hypothèque sur des immeubles d'une valeur au moins double, et dont les intérêts, garantis par notre capital social, sont aussi régulièrement servis que les arrérages de rentes sur l'Etat!

Ces obligations sont des fractions du contrat hypothécaire, ramenées à une forme qui rend leur circulation facile. La certitude de ne pas éprouver de retard dans la perception du revenu qu'elles procurent fait traverser avec patience les moments de crise, dans lesquels une dépréciation passagère peut les atteindre; et quand le pays se sera familiarisé avec les avantages et la solidité exceptionnels de l'institution, ces dépréciations subites cesseront de se produire, comme le prouve l'exemple de l'Allemagne et de la Pologne, où les *Lettres de gage* conservent la meilleure tenue, sur le marché des capitaux, au milieu des circonstances les plus inquiétantes.

L'institution du CRÉDIT FONCIER conserve au placement sur immeubles le caractère de solidité exceptionnelle qui apparaît à un contrat incrusté pour ainsi dire dans le sol lui-même, et lui donne ce qui lui manquait, la régularité du paiement des intérêts et la facilité de négociations des titres.

Ces deux avantages font rechercher la rente et les obligations des grandes Compagnies. Les habitudes de ceux qui placent sur hypothèque se modifient; aujourd'hui, pour que la propriété ne soit pas privée du concours d'une grande partie des capitaux dont elle a besoin, il faut que le contrat hypothécaire subisse une transformation.

Sans doute, l'imperissable garantie que présente le sol continuera à maintenir les anciennes habitudes; elle les empêchera de se déplacer, si la garantie restant la même, la forme du contrat se rapproche davantage des facilités offertes par le crédit public, et se plie aux nouvelles exigences des capitaux.

Le CRÉDIT FONCIER n'aura pas seulement pour résultat d'alléger les conditions de l'emprunt pour le propriétaire, il maintiendra dans une direction qui serait sans cela de plus en plus abandonnée, les capitaux, sollicités à se porter sur d'autres placements.

Ainsi l'institution à laquelle, Messieurs, vous avez donné votre concours, n'est pas seulement utile: elle est

j'ai beau faire, en dépit des apparences, il me semble qu'il y a dans cette affaire un mystère inconcevable.... J'ai conçu des soupçons étranges, et je crains que vous ne sacrifiez votre bonheur à quelque sentiment de vaine générosité... Voyons, réfléchissez; me suis-je trompé?

Daniel ne répondit pas.
— Tout peut se réparer encore, continua Crécelius; prouvez-moi votre innocence, et les liens rompus vont se renouer... Daniel, je vous le répète, n'avez-vous rien à me dire?

Le proscrit parut hésiter; son visage s'anima, ses lèvres s'agitèrent comme si elles eussent été sur le point de laisser échapper un important secret; mais un regard jeté vers l'entrée de la grotte raffermit son courage.

— Rien, Docteur, rien, soupira-t-il. — Il suffit, Monsieur; tenez-vous prêt à partir. Dans deux heures, Longus viendra vous chercher avec un cheval.

Crécelius, en sortant, se heurta à Samuel Toffner, accroupi dans l'obscurité de la caverne.

Daniel se traîna péniblement jusqu'à la plate-forme; il aperçut de loin le frère et la sœur qui s'avançaient à grands pas vers l'extrémité du défilé.

— Frantzia! Frantzia! appela-t-il d'un ton déchirant. L'écho sec du rocher répéta son appel; mais la jeune fille ne se retourna pas, et Rodolphe, entraîné par elle, put seulement agiter la main en signe d'adieu.

(La suite au prochain numéro.)

devenue nécessaire, au milieu du développement général et des conditions nouvelles du crédit.

Les placements hypothécaires montent, avons-nous dit, à 500 millions par an. Nos opérations se sont élevées presque au dixième de cette somme, dans le cours de notre première année d'existence active.

Cependant la loi si impatientement attendue, sur la transcription des actes de vente et sur l'inscription de l'action résolutoire, est encore soumise aux délibérations du Corps-Législatif. Elle mettra un terme au triste état d'irrégularité qui affecte la plupart des établissements de propriété dans les départements.

C'est un fait à la fois important et triste à constater: la majeure partie des immeubles, situés dans les départements, sont dépourvus de titres conformes aux exigences de la loi: à leur égard, la propriété repose bien plus sur la tradition et sur la confiance que sur le Code Napoléon. Or, si dans les transactions ordinaires, dans les prêts d'une durée limitée à quelques années, on peut se contenter de la garantie que présentent des renseignements individuels, il n'en est pas ainsi à l'égard d'une institution qui prête pour un demi-siècle. Elle ne saurait, sans un grand péril, se départir des règles du droit; elle prête au sol, et non à celui qui le détient temporairement; elle ne saurait fonctionner comme institution de crédit personnel, alors que son essence lui prescrit de se renfermer exactement dans les limites du crédit réel.

Là se rencontre l'obstacle le plus sérieux au développement de l'institution, en dehors des localités où la constitution de la propriété est plus régulière.

On a souvent fait entendre des plaintes sur les prétendues exigences du CRÉDIT FONCIER, parce qu'on n'a pas suffisamment apprécié les devoirs qui nous sont imposés. Nous sommes obligés de maintenir des conditions dont l'accomplissement peu quelquefois être difficile dans l'état actuel de la législation; la surveillance éclairée de MM. les commissaires du gouvernement nous avertirait bien vite de tout écart que nous commettrions sous ce rapport.

D'ailleurs, l'exacte observation des règles prescrites est la condition première de notre crédit; il ne faut pas que le moindre doute s'éleve quant à la solidité du gage sur lequel repose l'émission des obligations foncières.

La loi peut utilement intervenir, en donnant à la propriété une base plus solide. Nous ne serons pas seuls à en profiter; cette loi constituera le droit commun de la France, elle n'aura aucun caractère exceptionnel, et tout permet d'espérer que le pays pourra prochainement en recueillir les avantages.

Tant que la loi sur la transcription ne sera point venue réparer un oubli regrettable de notre Code, le CRÉDIT FONCIER devra se résigner à n'agir que partiellement dans les départements.

« Vous auriez dû attendre, a-t-on dit, que le régime hypothécaire fût modifié pour entamer vos opérations. » Ce reproche prouve que nous n'avons rien négligé pour hâter le moment où, conformément à la pensée du gouvernement, le pays pourra profiter en entier de l'institution du CRÉDIT FONCIER.

(La suite au prochain numéro.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* du 2 juin contient une note qui annonce, à la fois la réception du Corps-Législatif à Saint-Cloud, et la clôture de sa session. — Havas.

M. PASSEDOIT, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs à l'occasion d'un nouveau système de moulin à moudre le blé, poursuit sa marche dans la voie des améliorations et des perfectionnements pour tout ce qui regarde l'agriculture.

Ses ateliers sont remplis aujourd'hui de différentes machines qu'il a améliorées et dont l'usage prochain fera reconnaître les avantages et la supériorité. Voir aux annonces.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

D'un exploit de Dixmier, huissier à Saumur, en date du trois juin mil huit cent cinquante-quatre, enregistré,

Il appert :
Que dame Adèle Phelipon, épouse du sieur Eugène Priou, huissier, avec lequel elle demeure à Gennes, a formé une demande en séparation de biens contre son mari, et que M^e Segris, avoué à Saumur a été constitué, par ladite dame, à l'effet d'occuper pour elle sur cette demande.

Pour extrait :
(284) SEGRIS, avoué.

BOURSE DU 1^{er} JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 97.
5 p. 0/0 hausse 1 40 cent. — Fermé à 72 40.

BOURSE DU 2 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 00 cent. — Fermé à 98.
5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 72 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Pour cessation de commerce

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur.

Le lundi 5 juin 1854, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, dans le magasin de M. Muray, marchand de mercerie à Saumur, rue Saint-Nicolas, n^o 12, à la vente publique, aux enchères, de toutes ses marchandises et matériel.

Il sera vendu quantité de mercerie, telles que :

Galons, fils, soie, laine, aiguilles, gilets de laine et coton, bas *idem*, boutons, et autres articles de mercerie; savon, café, chocolat, bougies, chandelles, comptoir, rayons, balance à bascule, moulin à café, et autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (279)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Après décès.

Le dimanche 4 juin 1854, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, à l'ancien poste de la garde nationale, place de la Bilange à Saumur, à la vente publique aux enchères, d'effets mobiliers, dépendant de la succession de M. Paul ADÉMA, officier au 2^e hussards.

Il sera vendu :

Selle anglaise, selle d'ordonnance, brides, sabres, schakos, sabretaches, spencers, habits, pantalons, dolmen et pelisse de grande tenue, dragonne, manteau, caban, capotte, bottes, chemises et autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (280)

COTRETS, à 48 fr. le cent.
VIN ROUGE de BOURGUEIL, à 60 et 80 centimes le litre.
S'adresser à M. PERSAC, rue du Prêche. (281)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

MAISON BOURGEOISE, avec ou sans remise et écurie, située place de l'Arche-Dorée, occupée par la famille Prezelin.

S'adresser à M. COUTARD, propriétaire. (108)

Etude de M^e DUTERME.

A VENDRE LES BIENS CI-APRÈS,

Situés commune d'Allonnes :

1^{ent} Une pièce de terre, dite des Grandes-Branchoires, territoire de Russé, contenant 5 hectares 43 ares; elle pourra être divisée en plusieurs lots;

2^{ent} Un pré, nommé le pré neuf, contenant 1 hectare 22 ares 60 centiares;

3^{ent} Le petit pré Dougé, contenant 75 ares 68 centiares;

4^{ent} Un pré, dans les Roux, contenant 47 ares 91 centiares;

5^{ent} Deux petits prés, au même lieu, contenant ensemble 55 ares 40 centiares;

6^{ent} Et le grand pré des Branchoires, contenant 1 hectare 78 ares 7 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (282)

A VENDRE

LA FERME DE LA MOTTE

Située commune d'Allonnes, à 8 kilomètres de Saumur, ayant appartenu à M. Chambon.

S'adresser à M^e JAHAN, avoué, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (261)

A LOUER

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64,

Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M. MOYET, charpentier.

Rue du Portail-Louis, n^o 39, à Saumur,

DELARUE,

Entrepoteur de Bière de Montmorillon, de Limonade gazeuse et Eau de Seltz,

Fait savoir que son entrepôt est totalement organisé et à la disposition des personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

La vente se fait en fûts et en cruchons, rendus à domicile.

Il s'occupe aussi d'assurances contre l'incendie, pour une compagnie mutuelle, *La Prudence*. (122)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ,

Située à Varrains,

Maison de maître, vastes caves, deux pressoirs, cours, jardin et clos entourés de murs, espaliers.

Contenance totale, 1 hectare 33 ares.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (262)

A VENDRE

Une belle tenue de prés, contenant 1 hectare 83 ares, située prairie de la Roche, commune de Bagneux.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (283)

A VENDRE

Par parties,

GRANDE TENUE DE PRÉ,

Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (219)

M. DIXMIER, huissier à Saumur, demande un CLERC. (278)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE GRANDE PRAIRIE,

A DEUX HERBES,

Contenant 11 hectares 20 ares 30 centiares, entourée de clôtures, située dans la prée de Bron, près des moulins de Rimodan, commune du Coudray-Macouard.

S'adresser à M. de CHARNIÈRES, au château de Preuil, par Doué-la-Fontaine;

Ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (257)

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1855,

LA FERME

DE LA

Grande-Croix-de-la-Voûte,

Située commune de Saint-Lambert,

Actuellement exploitée par le sieur Hallouin.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (258)

A VENDRE

Une VOITURE NEUVE, à quatre roues.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 11 juin 1854, à midi, en l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Une MAISON, sise à Saint-Florent, Grande Rue, en face de la Mairie, avec jardin de 5 ares 50 centiares, ayant vue sur le Thouet.

S'adresser, à Saint-Florent, à M^{mo} DUFOUR, propriétaire de la maison. Et audit M^e CHASLE, notaire. (260)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Et Agriculteurs.

Grands perfectionnements apportés dans toutes les MACHINES dédiées au SERVICE AGRICOLE, Par M. B. PASSEDOIT,

Constructeur mécanicien, à Saumur, près le chemin de fer.

Ces Machines, pour lesquelles plusieurs brevets lui ont été délivrés, sont :

MOULINS A FARINE, portatifs, avec et sans meules;

Id. *Id.* à manège horizontal et vertical, avec meule et broyeur;

MOULINS A TURBINE atmosphérique;

MACHINE A BATTRE les blés, le seigle, etc.;

Id. *Id.* portant un ventilateur pour vanner les grains;

Id. *Id.* le trèfle;

PRESSOIRS DE TOUTES FORCES;

MACHINE ROTATIVE à piler et assouplir le chanvre;

Id. *Id.* à broyer le chanvre et le lin;

TRANSMISSIONS et MOTEURS de toutes espèces, à bras, à manège, à vent, hydrauliques et à vapeur;

OUTILS et INSTRUMENTS ARATOIRES.

M. B. PASSEDOIT, se livrant entièrement et spécialement aux machines agricoles, est arrivé, en outre de ces systèmes, à modifier ceux déjà connus, ce qui le met à même d'offrir avantageusement ces produits à MM. les Propriétaires et Agriculteurs qui pourront les apprécier immédiatement, comme l'ont fait ceux qui lui ont accordé leur confiance. (276)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

4

FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

SOMMAIRE DU MOIS DE MAI.

Calendrier, pour le mois de juin, du Cultivateur, de l'Horticulteur, de l'Irrigateur et de l'Apiculteur. — Méthode générale et nouvelle pour l'enseignement et l'amélioration de l'Agriculture. — Des veaux pour la boucherie. — Culture du Maïs. — Engrais. — Les Résidus de Crins. — Premiers Travaux de la Société zoologique d'acclimatation. — Méthode sûre pour apprécier le poids des Animaux vivants. — Quelles sont les réparations locatives ou de menu entretien principalement pour les exploitations agricoles, à la charge des locataires? — Culture du Fuschia en plein air. — Emploi du Guano liquide pour le jardinage. — Pour avoir de belles Plantes de jardin. — Guérison de la Maladie du Pêcher, appelée *blanc* ou *meunier*. — Aversion des Arbres à fruits pour certains corps. — Culture de la vigne, d'après le procédé de M. Persoz. — Destruction des Fourmis. — Les Gaules de Loubans. — Pour raccommoder la porcelaine. — Pour couper la fonte. — Pour utiliser de suite du bois de charpente vert. — Pour enlever les vieilles Peintures qui se trouvent sur du bois. — Pour fabriquer une Encre qui n'oxyde pas les plumes métalliques, inaltérable par les acides, par l'eau, et ne faisant aucun dépôt. — Préparation de la Paille pour la rendre propre à remplacer le crin et la laine dans les matelas, par M. Lehmann. — De l'action de l'air filtré sur la fermentation et la

putréfaction. — Remède contre le choléra. — Pour guérir la migraine. — Pour guérir la goutte. — Liniment savonneux composé pour les humeurs scrofuleuses. — Laryngite couenneuse ou croup. — Onguent cératé pour les crévasses de la Peau. — Pommade contre les Brûlures. — Pommade contre les Hémorroïdes. — Emplâtre stimulant. — Liniment stimulant pour les Rhumatismes. — Liniment volatil pour les Foulures. — Conservation des Œufs. — Moyen d'essayer la qualité du Lait. — Conservation du Lait. — Procédé de M. de Lignac pour la conservation du Lait. — Pour enlever au Vin le goût d'aigre. — Pour améliorer un Vin vert. — Pour enlever au Vin le goût de fût. — Boisson de Cosses de Pois vert. — Vin de Cerises. — Ratafia des quatre fruits. — Ratafia de Cerises. — Ratafia de la Ménagère. — Ratafia de Framboises. — Académie des Sciences. — Sciences applicables aux Arts. — De l'Iode. — Manière de mettre le feu aux Mines par l'électricité. — Photographie sur papier. — Télégraphe imprimant. — Télégraphe transatlantique sous-marin. — Pour purifier les Alcools. — Laine végétale tirée des feuilles du Pin Sylvestre. — Traitement de la gale du mouton, par M. Gautier, médecin-vétérinaire de l'arrondissement de Béziers. — Mélanges. — Lune rousse. De son influence sur les phénomènes de la végétation. — Bulletin commercial.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8^o, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8^o, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.